

 032 466 29 10

 Rue du Collège 30A, 2905 Courtedoux

 aureline.meyer@courtedoux.ch



www.courtedoux.ch

INFORMATION À LA POPULATION

Publication communale du 12 décembre 2025

Offre stagiaire – secrétariat communal

La commune mixte de Courtedoux recherche :

1 stagiaire MPC (3+1 ou 2+1)

Durée du stage :	1 an
Début du contrat :	1 ^{er} août 2026
Fin du contrat :	31 juillet 2027
Délai de postulation :	18 janvier 2026

Intéressé-e ?

Envoie ton dossier complet de candidature, comprenant lettre de motivation, curriculum vitae et copie des derniers bulletins scolaires à aureline.meyer@courtedoux.ch.

Des questions ?

Des renseignements peuvent être obtenus par courriel à l'adresse aureline.meyer@courtedoux.ch ou par tél. au 032/466 29 10 (touche No. 1).

Offre préapprentissage voirie

La commune mixte de Courtedoux recherche :

1 pré-apprenti/e agent de voirie

Durée de la formation :	1 an
Début du contrat :	1 ^{er} août 2026
Fin du contrat :	31 juillet 2027
Délai de postulation :	5 février 2026

Intéressé-e ?

Envoie ton dossier complet de candidature, comprenant lettre de motivation, curriculum vitae et copie des derniers bulletins scolaires à aureline.meyer@courtedoux.ch.

Des questions ?

Des renseignements peuvent être obtenus par courriel à l'adresse cyril.guenin@courtedoux.ch ou par tél. au 078/714.20.79.

 032 466 29 10

 Rue du Collège 30A, 2905 Courtedoux

 aureline.meyer@courtedoux.ch



www.courtedoux.ch

Ramassage des sacs poubelles du SIDP

Vous trouverez ci-joint le MémoDéchets 2026, à conserver précieusement.

Le ramassage des sacs poubelles SIDP aura lieu **chaque vendredi dès 7h**. Attention à ne pas sortir vos sacs trop tôt. Idéalement le matin même ou le soir avant.

Tournée des encombrants

Afin de répondre aux nouvelles exigences cantonales en matière de gestion des déchets, les tournées communales d'encombrants ne pourront plus être organisées.

Désormais, les objets volumineux dont vous souhaitez vous débarrasser devront être apportés directement au centre de tri adapté.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration pour garantir une gestion des déchets conforme et durable.

Fermeture du secrétariat communal

Pour rappel : les bureaux de l'Administration communale seront fermés **du vendredi 19 décembre 2025 au vendredi 2 janvier 2026 inclus.**

➔ Réouverture le lundi 5 janvier 2026, sur rendez-vous.

Feux d'artifice durant la nuit de St-Sylvestre

Le Conseil communal rappelle que les feux d'artifice sont autorisés durant la nuit de Saint-Sylvestre.

En vertu de l'ordonnance concernant la police du feu, les feux d'artifice ne doivent être allumés uniquement lorsqu'il n'en résulte aucun danger pour les personnes et les choses. **Merci de respecter le voisinage.**

Afin d'éviter tout incident, le Conseil communal invite la population à observer les dispositions suivantes :

- Choisir avec prudence l'emplacement où les feux seront allumés. **Les distances de sécurité doivent être respectées.**
- Ne lancer des fusées que sur un terrain libre en faisant tout spécialement attention à la direction du vent et au point de chute.
- Ne pas allumer de feux d'artifice sur un terrain agricole, sous peine de dénonciation.
- Les déchets en lien avec ces feux d'artifice doivent impérativement être ramassés.

Permis de construire délivrés dernièrement

Requérants : **Nanon Architecture SA**

Projet : Construction d'une maison familiale avec couvert à voiture et piscine extérieure

N° de parcelle : 5050

Lieu-Dit : Route du Varandin

 032 466 29 10

 Rue du Collège 30A, 2905 Courtedoux

 aureline.meyer@courtedoux.ch



www.courtedoux.ch

Le Conseil communal vous souhaite de joyeuses fêtes de Noël et vous adresse d'ores et déjà ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.



Courtedoux, le 12 décembre 2025

Le Conseil communal